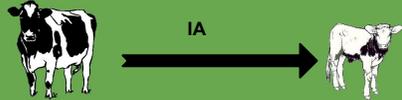


Veaux de boucherie

plein air et nourricières

Elevage laitier

fournit les $\frac{2}{3}$ des veaux de boucherie de notre centre d'engraissement



Mise à l'adoption de veaux âgés de 8 à 15 jours

ADOPTION REFUSÉE



Vache part à l'abattoir

Centre d'engraissement

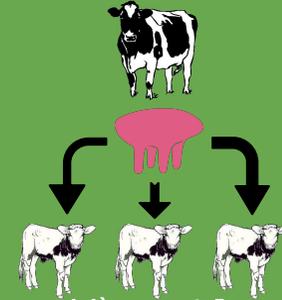
fournit les $\frac{1}{3}$ des veaux de boucherie



1 semaine max après vêlage

ADOPTION ACCEPTÉE

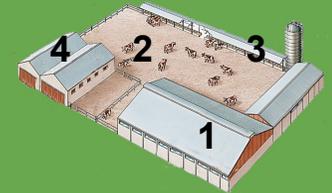
Adoption (quelques h à quelques j) en case (20m²) puis quarantaine (7 jours)



OUI

Période estivale à l'herbe

Période hivernale en stabulation



- 1 = Aire de repos en litière de Miscanthus
- 2 = Aire de repos en béton
- 3 = Auge et ratelier
- 4 = Bâtiment d'adoption

NON

Vache part à l'abattoir

Bonne nourrice et quantité de lait suffisante ?

Bâtiment d'engraissement en parcs collectifs



- 1 = Aire de repos en litière de Miscanthus (+ brosses)
 - 2 = Aire d'alimentation en béton (+ racleur)
- Aliment :** fibreux + complétement de concentrés



Sevrage à 4 mois

Abattage à 6-8 mois



Veaux de boucherie : plein-air et nourricières

Au fil des années, les attentes sociétales ont évolué avec comme point d'honneur le bien-être animal, ce qui a nécessité et nécessite encore de nos jours des adaptations de nos systèmes d'élevage. L'élevage de veaux de boucherie a fait partie des points polémiques remontés par les consommateurs : séparation brutale entre mère - veau / élevage en claustration des veaux (1ères semaines) / engraissement en bâtiments fermés et sur sol dur sans litière / nourriture des veaux à base de lait en poudre de substitution ("déchets" de l'industrie laitière, huile de palme, additifs) [1]. L'objectif de cette innovation est de répondre à ces problématiques afin de satisfaire au mieux les attentes sociétales et pérenniser la filière. Nous avons détaillé notre démarche et raisonnement sous plusieurs items : conduite d'élevage / santé en élevage / bien-être.

I) Conduite d'élevage : (celle-ci a été décrite dans la présentation annexe).

II) Santé en élevage :

Avantages

Le système d'élevage sous une mère nourrice répond aux besoins physiologiques naturels du veau par à un apport alimentaire régulier d'herbes et de lait. Les veaux élevés de cette façon vont avoir une meilleure immunité digestive, pour lesquels différents mécanismes sont impliqués : La transmission de bactéries de la nourrice vers le rumen du veau va permettre un meilleur développement du microbiote digestif / L'apport de fibre provenant de l'herbe ou du fourrage grossier (veaux grignotant l'herbe dès 2 semaines) qui permet un développement du rumen optimal / L'apport régulier de lait en petite quantité maintien du métabolisme naturel du veau. A contrario, la manière traditionnelle, les veaux sont alimentés 2 fois par jours avec des grosses quantités de lait ce qui perturbe le métabolisme notamment celui du glucose /Le positionnement de la tête lors de la tétée dirigée vers le haut, elle permet une bonne fermeture de la gouttière œsophagienne. Le lait arrive ainsi directement vers l'estomac. L'ensemble de ces phénomènes va permettre une diminution des cas de diarrhées très courants chez les jeunes animaux. Les traitements notamment antibiotiques vont ainsi pouvoir être limités [3].

Inconvénients

Le risque majeur est la transmission de maladies entre les veaux ou par les nourrices. Pour cela, le centre engraisseur doit faire attention à : Utiliser des vaches de réforme vaccinées et exempt de maladie / L'adoption de veaux entre des animaux provenant du même élevage / Appliquer une période de quarantaine d'environ 7 jours avant le contact avec l'ensemble du troupeau / Faire des lots de veaux de même catégorie d'âge. Le parasitisme est une autre source de contamination pour les animaux. Pour limiter son impact, on va mettre en place des pâturages tournants afin de diminuer la pression parasitaire. Pour cela on va prendre en compte : le nombre de parcelles, le temps de présence par parcelle, le chargement, le temps de retour et la température. Les animaux vont acquérir progressivement une « immunité parasitaire » qui va limiter les symptômes en cas de contaminations.

III) Bien-être animal : sous la mère

Avantages : Remplacement des cases individuelles ou semi-individuelles utilisées avant engraissement pour maintenir le contact "mère" - veau et limite les succions entre veaux [4] / Permet le maintien des contacts sociaux (diminuant ainsi les réactions face au stress) [5]

IV) Bien-être : Bâtiment

Afin de mieux répondre au bien-être animal, un bâtiment d'engraissement adapté est conçu. Ce bâtiment comprendra plusieurs parcs collectifs (20 veaux/parc). Ce parc collectif contiendra une aire de repos/jeu avec une litière malaxée de miscanthus. Cette litière de miscanthus a un fort pouvoir absorbant qui diminue la formation d'ammoniac, et cela permet d'avoir une litière sèche car elle reste aérée et ne chauffe pas comparée à la paille (France Miscanthus). De plus, l'avantage par rapport à de la paille c'est que la durée de vie du miscanthus est supérieure, ainsi cela permettra de faire des économies et de réduire la charge de travail pour l'éleveur. L'avantage de mettre une litière permet d'éviter les problèmes de boiterie des veaux. Dans cette aire de repos, certaines brosses seront mises dans le bâtiment pour le bien-être des veaux. L'autre côté du parc collectif sera l'aire d'alimentation, c'est une partie qui est en béton, où chaque matin le racleur passe sur toutes les cases collectives. A cet endroit nous retrouvons une auge contenant une alimentation solide. L'avantage de ce bâtiment c'est qu'il est adapté à la conduite des veaux de boucherie et que la litière de miscanthus est intéressante au niveau économique et de l'environnement par rapport à du lisier. De plus, ce type de bâtiment où on élève des veaux sur de la litière de miscanthus donne une bonne image pour les consommateurs [6].

Sources :

[1] : I214. [en ligne]. *La vie des veaux laitiers* (consulté le 01/04/20). Disponible sur : <https://www.i214.com/vaches/elevage-veaux>

[2] : agriculture.gouv. [en ligne]. *Le bien-être et la protection des veaux* (consulté le 01/04/20). Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/le-bien-etre-et-la-protection-des-veaux>

[3] : Collectifpleinair. [en ligne]. *Veaux de boucherie : c'est troublant d'y voir clair* (consulté le 01/04/20). Disponible sur : <http://collectifpleinair.eu/wp-content/uploads/2018/09/Veaux-article-4sept2018.pdf>

[4] : Inra [en ligne]. *Le veau de boucherie : concilier bien-être animal et boucherie* (consulté le 01/04/2020), Disponible sur : [extrait_le-veau-de-boucherie%20.pdf](#)

[5] : Académie vétérinaire de France [en ligne]. *Bien-être des veaux de boucherie : problèmes et solutions*, (consulté le 01/04/2020), Disponible sur : http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/62738/AVF_2000_3_293.pdf?sequence=1

[6] : Interactiv-web [en ligne]. *Le miscanthus, une litière pour animaux performante et durable* (consulté le 01/04/2020), Disponible sur : http://www.sc2a-aviconseil.com/images/telechargement/Miscanthus/brochure_litiere_interactive_web.pdf

